



Atelier d'échange interrégional sur la thématique « Filière forêt-bois, changement climatique et innovation » Régions Bretagne et Pays de la Loire

Compte-rendu de l'atelier Version définitive

Hôtel de Région à Nantes, 18 avril 2018

NDLR : Le présent document constitue la version définitive du compte-rendu de l'atelier après consultation des participants.



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.



1. Introduction

L'objectif de cette partie introductive à l'atelier est de présenter le contexte de la mission d'expertise thématique « Filière forêt-bois, changement climatique et innovation » et en quoi le dispositif du Partenariat européen pour l'innovation permet le développement de projets multi-acteurs. Le RMT AFORCE qui regroupe 15 organismes au niveau national sur l'adaptation des forêts au changement climatique présente ses actions sur cette thématique. L'intervention d'un spécialiste sur le changement climatique nous permet de recadrer les impacts à venir sur les forêts régionales.

1.1. Introduction de l'atelier par Benjamin Chapelet, CNPF-IDF (Annexe 2)

Cet atelier se veut être avant tout un lieu d'échanges techniques, c'est pourquoi aucun élu n'est invité. Il s'agit en effet, de faire un tour d'horizon des projets passés et en cours sur la thématique et d'identifier les enjeux et priorités forestières régionales. Les objectifs de ces 6 ateliers régionaux sont ainsi de :

- Favoriser le partage d'informations et les synergies sur le thème « Forêt et changement climatique », entre une large palette d'acteurs et décideurs.
- Identifier sur ce thème les besoins en innovation des acteurs locaux et les capacités des acteurs de la recherche à y répondre.
- Favoriser les rapprochements utiles et la mise en réseau aux niveaux régional, national et européen.
- Aider les autorités régionales et les porteurs de projet à avoir une vision globale, cohérente et structurée des actions possibles.

Les principaux thèmes qui sont ressortis des ateliers précédents sont :

Metz :

- Problème d'équilibre sylvocynégétique qui s'ajoute au changement climatique en compliquant davantage la plantation et le renouvellement en général.
- Expérimentation sur de nouvelles essences et provenances.
- Appel à projets de GO fin 2017 : 2 projets déposés et 1 retenu et en cours d'instruction sur le test essences et provenances.

Montpellier :

- Mise en avant des impacts importants attendus liés au changement climatique.
- Risque de désertification, incendie...
- Appel à projets de GO en Occitanie début 2018 : Projet forestier sur la biodiversité a été déposé et est en cours d'étude.

Paris :

- Travaux sur la cartographie prédictive sur les 4 régions (Hauts de France, Normandie, Centre Val de Loire et Ile de France).
- Appel à projets de GO en Normandie fin 2017 : Projet régional autour des outils d'information, de communication grand public.

Bordeaux :

- Risque sur pin maritime et sur les feuillus.

- Appel à projets de GO en Nouvelle Aquitaine début 2018 : 2 Projets de GO forestiers sur les modèles numériques de croissance du pin et le dépérissement des châtaigneraies avec télédétection.

Le contexte de cette mission d'expertise thématique nationale est présenté, notamment l'historique depuis 2013 de la mobilisation d'un collectif de 11 acteurs nationaux en faveur d'une meilleure intégration des enjeux forestiers dans le cadre du dispositif du PEI-AGRI (cf. 514_Propositions PEI secteur forestier - VDEF 26 Juin 2015).

Le PEI-AGRI vise à encourager l'innovation dans les domaines de l'agriculture et de la sylviculture, via notamment la mise en place et le fonctionnement de « **Groupes opérationnels** » financés en région par la mesure 16 « Coopération » du FEADER. Le constat est qu'à l'heure actuelle, le dispositif PEI est sous-employé par les forestiers face au secteur agricole (cf. **513. Situation PEI AGRI Forestier**). On dénombre 3 Groupes opérationnels forestiers et agro-forestiers sur plus d'une centaine. Le constat est le même au niveau européen pour les Focus group, Réseaux thématiques et autres projets multi-acteurs. Etant très apprécié par les acteurs, notamment agriculteurs, **ce dispositif sera renouvelé à la prochaine programmation. Il est donc stratégique que le secteur forestier s'approprie davantage ces outils de coopération européenne afin de pouvoir bénéficier de ces financements.**

1.2. Présentation de la mission d'expertise thématique « Filière forêt-bois, changement climatique et innovation » par Benjamin Chapelet, CNPF-IDF (Annexe 2)

Cette mission d'expertise thématique (financée par le FEADER, le MAA et le CGET) a été confiée au RMT AFORCE, via le CNPF, par le MAA et le Réseau rural national dans le cadre de l'animation du **Partenariat européen pour l'innovation (PEI)**. Elle comprend 3 volets d'action :

- Volet 1 : Réalisation d'un état des connaissances et des pratiques concernant la thématique « forêt, changement climatique et innovation »
- Volet 2. Mise en place et animation de groupes de travail et d'ateliers nationaux et transrégionaux, avec **6 ateliers organisés en région entre octobre 2017 et avril 2018.**
- Volet 3. Valorisation des travaux

Ce travail d'animation nationale et régionale vient compléter et consolider les travaux menés au sein du **Focus group** n°24 sur ce même thème « Nouvelles pratiques et outils en sylviculture pour s'adapter et lutter contre le changement climatique », dont les échanges ont démarré en juin 2017 et pour une année. Olivier Picard est l'unique représentant national parmi 20 experts européens.

La mise en œuvre de ces deux dispositifs (Groupes opérationnels et Focus Group) doit contribuer :

- à étendre les partenariats forestiers.
- à valoriser les travaux de réflexion sur la thématique du RMT AFORCE tant au niveau régional qu'europpéen.
- à motiver le financement de nouvelles actions sur le thème dans les régions.
- à créer de nouvelles synergies pour améliorer les échanges d'information et d'outils autour du thème.

1.3. Présentation du RMT AFORCE par Céline Perrier, CNPF-IDF (Annexe 3)

Créé fin 2008, le RMT AFORCE (réseau mixte technologique sur l'adaptation des forêts au changement climatique) est le seul RMT forestier sur la 30aine de RMT existants. Il a pour objectif d'accompagner les forestiers dans la préparation des forêts au changement climatique. Il contribue pour cela à accélérer le transfert des connaissances sur le thème et à les mettre à disposition, et à informer sur les démarches en cours et les outils disponibles pour faciliter la prise de décision.

Un focus est fait sur un exercice de prospective régionale annoncé pour 2018. Devant les incertitudes liées aux manifestations du changement climatique et à ses impacts dans les régions, et au moment où les régions élaborent leur PRFB, il paraît important de travailler sur des perspectives d'évolution des forêts. Il s'agira de choisir quelques régions pilotes (dans un premier temps) dans lesquelles les acteurs forestiers proposeront des zones à enjeux vis-à-vis du changement climatique. Dans ces zones, un massif forestier avec un document de gestion durable sera sélectionné. Sur la base d'un état de l'existant et en s'appuyant sur les simulations des modèles de climat futur de Météo-France, des modèles d'impact et des modèles d'évolution des aires de répartition des essences forestières, il sera proposé un état de la forêt à plusieurs échéances de temps. Des options possibles d'adaptation seront identifiées et présentées aux gestionnaires de la forêt et de la zone à enjeu concernée pour échanger avec eux sur les options d'adaptation qu'ils adopteraient, avec leurs arguments. Cette phase est importante pour élaborer des itinéraires d'adaptation concertés et discutés collectivement et comprendre ce qui peut freiner ou guider le choix de certaines des options.

Le réseau AFORCE a pour objectif de mutualiser les différentes initiatives régionales.

1.4. Le changement climatique sur la forêt régionale des Pays de la Loire par Patrick Blanchard, CRPF Bretagne Pays de la Loire (Annexe 4)

Le diaporama nous présente l'évolution des précipitations et des températures moyennes sur 30 ans de 1977 à 2006. S'il est difficile pour le moment d'établir une tendance pour l'évolution des précipitations, en revanche, on constate une nette élévation des températures moyennes avec un différentiel de 3 °C entre le Nord et le Sud de la région. On note également un déficit hydrique « relatif » très marqué au sud d'Angers. La forte influence océanique confère un climat défavorable à la forêt avec un fort déficit de pluviométrie lors de la période de croissance. De plus, il existe une importante variabilité locale avec des précipitations annuelles qui varient de 500 à 1200mm.

L'atelier d'échange s'est structuré autour de la restitution du questionnaire préalable adressé aux 80 acteurs identifiés. On compte 5 personnes ayant répondu au questionnaire et 14 participants. Tous les groupes d'acteurs sont représentés (décideurs publics, gestionnaires, chercheurs). Leurs apports ont permis d'amorcer les discussions en salle autour des 3 parties suivantes :

- Etat des lieux : accès aux connaissances et mobilisation en région.
- Propositions d'actions prioritaires.
- Freins, leviers et recommandations.

Il est à préciser que l'atelier s'est tenu un jour de grève SNCF ce qui explique en partie la faible participation.

2. Etat des lieux : accès aux connaissances et mobilisation en région

L'objectif de cette partie est de partager avec l'ensemble des acteurs présents tous les projets et initiatives menés dans les régions autour de la thématique « Forêt, changement climatique et innovation ». Dans cet état des lieux, sont également identifiées les structures et initiatives originales, les documents cadres, les événements d'information et de formation en lien avec la thématique.

2.1. Les initiatives régionales phares.

Ici sont présentées les structures et initiatives originales et marquantes des régions en lien avec la thématique.

- Breizh Forêt Bois (Annexe 6)

On constate depuis 1980 une augmentation des surfaces forestières d'environ 1 % par an soit 3 000 nouveaux ha, au profit d'accrus naturels sans vocation de production de bois d'œuvre. Le programme Breizh Forêt Bois a pour but de dynamiser le territoire breton par une production de ressources locales adaptées à la demande (bois d'œuvre + bois énergie) tout en prenant en compte les facteurs environnementaux. Les projets de boisement prennent en compte le changement climatique à travers les diagnostics de station et un choix d'essences potentielles favorisant la diversification et la résilience des peuplements. Deux volets : « Breizh forêt bois transformation » sur des terrains boisés de plus de 30 ans présentant des peuplements peu productifs ou inadaptés et « Breizh forêt bois agriculture » sur des terres agricoles abandonnées ou de moins de 30 ans.

Les objectifs de boisement sont revus à la baisse du fait de nombreuses difficultés rencontrées : coûts de boisement plus élevés que prévus du fait du besoin de protection contre le gibier ; trop faible prise en charge donc pas assez incitative, une mise ne paiement tardive (au bout de 3 ans).

- Projet REINFFORCE¹

Reinfforce est un réseau unique de recherche pour le suivi et l'adaptation des forêts au changement climatique qui regroupe 11 partenaires, 4 pays sur 15 ans. Depuis 2009, le projet Reinfforce a permis la mise en place le long de la façade atlantique de 38 arboreta et de 41 sites de démonstration pour tester des gestions adaptatives.

Dans la lignée de Reinfforce, le projet ESPERENSE est un projet national porté par le RMT AFORCE de réseau d'expérimentation de nouvelles essences et provenances

- L'observatoire ligérien de la transition énergétique et écologique (DROPEC)²

Cet observatoire Ligérien de la transition énergétique et écologique³ est une association loi de 1901 créée en janvier 2018 et qui a pour objet de doter les Pays de la Loire d'un dispositif d'observation et de suivi des actions menées dans la région en matière de maîtrise de l'énergie, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de développement des énergies renouvelables et d'adaptation au changement climatique. Pour répondre à cet objectif, les actions mises en œuvre sont :

¹ <http://www.iefc.net/newsite/sitereinfforce/>

² www.dropec.fr

³ Contact : Anne GOBBEY, email : anne.gobbey@ademe.fr

- l'observation et l'information sur la situation énergétique et climatique par la collecte de données, l'élaboration de bilans énergétiques et climatiques, la création d'un tableau de bord d'indicateurs de réalisation et de résultats ;
- l'apport de données pour la mise en œuvre des politiques locales et régionales de l'énergie, du climat et de l'environnement ;
- la sensibilisation à ces enjeux.

2.2. Les documents cadres régionaux

Depuis 2012, le Ministère de l'agriculture avait organisé des rencontres régionales à l'issue desquelles, des documents stratégiques ont été rédigés et ont servi de base pour les PRFB.

Pour la Bretagne, la rédaction de l'état des lieux du PRFB est quasiment terminée avec la mise en place de plusieurs groupes de travail (transversal, forêt-amont, bois-aval, équilibre sylvo-cynégétique). Une étude complémentaire sur la ressource a été commandée par la Région et l'Ademe.

Pour les Pays de la Loire, la Région a mis en place une assistance à maîtrise d'ouvrage afin de mobiliser les acteurs autour des enjeux de l'amont, de l'aval et de l'aspect transversale de la valorisation de la ressource et de l'animation de la filière.

Il n'y aura pas de contrat stratégique de filière par région mais une synthèse des enjeux sur l'ensemble des leviers et des actions visées pour l'ensemble des acteurs à travers un document stratégique régional unique, le PRFB.

2.3. Le Partenariat européen pour l'innovation dans les régions

Les deux Conseils régionaux s'accordent à dire que la programmation 2014-2020 est très largement entamée et qu'il est tard pour faire connaître le dispositif. Il n'est d'ailleurs pas prévu de rouvrir de nouveaux appels à projets sur ce sujet.

En Pays de la Loire, la région n'a pas contribué (ne tient pas à le faire) à inscrire la forêt dans le PEI. Le focus par la région est donné à l'agriculture à travers les deux derniers appels à projets.

En Bretagne, le 2^{ème} appel à projet en 2017 a vu l'émergence du Groupe opérationnel Sylviconnect qui a pour objectif de développer des sylvicultures durables et performante pour la Bretagne à travers 3 actions :

- **Lot 1** : Formation et animation des professionnels des travaux forestiers via l'outil eMobois
- **Lot 2** : Déploiement de La forêt bouge.
- **Lot 3** : Diffusion et expérimentation des outils et résultats.

Ce groupe opérationnel Sylviconnect est piloté par l'interprofession ABIBOIS et est présenté par Gildas Prévost (**Annexe 7**).

2.4. Sources d'informations et de formations

Les sources d'informations utilisées pour s'informer sur le changement climatique et ses impacts sont diverses : revues forestières et scientifiques, revues internes à certaines structures, conseillers techniques sur le terrain, sites internet et newsletters, colloques et groupes de travail et réunions d'informations, et communications du RMT AFORCE.

On relève également des formations à l'attention de différents publics (propriétaires, gestionnaires, professionnels et étudiants, chercheurs et administratifs), notamment l'intervention du RMT AFORCE dans le cadre de l'INFOMA pour aider les personnels techniques administratifs des DRAAF et des Régions à intégrer les aspects du changement climatique dans la rédaction des PRFB. De la même

manière, le RMT AFORCE a été sollicité par l'enseignement technique et supérieur pour l'aider à intégrer davantage le changement climatique dans leur programme d'éducation.

Plusieurs événements organisés dans les régions ont été mentionnés sur la thématique du changement climatique. Il serait utile de les lister dans le tableau synthétique (onglet « communication ») joint en annexe (annexe 1).

Le PNR Loire Anjou Touraine a organisé en 2017 des expositions et des ateliers autour des paysages de demain et l'évolution du territoire – La forêt étant un sujet parmi d'autres. Des groupes de travail ont été mis en place dans les commissions du Parc pendant 2 ans et des collectes de témoignages sur ce qui a changé ont été réalisées.

L'interprofession bretonne Abibois et le CRPF Bretagne Pays de la Loire, ont organisé par deux fois (2011 et 2015) les Assises de la forêt et du bois autour de temps de plénières, d'ateliers et de stands, invitant les participants à s'informer, échanger et débattre autour des enjeux de la filière.

Dans le cadre du Plan Climat, l'ADEME assure l'animation des territoires quant à leur adaptation au changement climatique : mise en place de diagnostic de vulnérabilité et d'adaptation des politiques territoriales.

2.5. Les projets d'adaptation et d'atténuation

Un aperçu non exhaustif des projets régionaux marquants relatifs à la thématique est présenté. Bien qu'incomplet et partiel, cet inventaire est bien reçu par les participants qui ont exprimé un intérêt à le voir compléter et partager. En effet, on liste de nombreux projets et initiatives plus ou moins en lien avec le changement climatique, il est difficile pour chacun d'avoir une vision précise de ce que fait chacun des acteurs et ainsi mutualiser nos efforts et partager les résultats.

On évoque ainsi la nécessité de faire un état des lieux approfondi de l'ensemble des projets et actions existants sur la thématique en région. Cet atelier d'échange en est une amorce. **Cette proposition de tableau est présentée en annexe 1, onglet « projets »).**

Les participants s'accordent à dire que leur intérêt n'est pas spécifiquement dans la connaissance détaillée des projets et de leurs résultats mais des recommandations et conclusions opérationnelles dans l'objectif d'une mise en œuvre simple et rapide.

2.6. Bilans et recommandations

Pour cette première partie d'état des lieux, il s'agit d'être en mesure d'identifier :

- Les projets et initiatives en cours sur la thématique « forêt et changement climatique ».
- Les événements de communication qui sont sources d'information et de formation.
- Les documents cadres régionaux ayant attiré à la thématique.

Lors de chaque atelier, la constitution d'un annuaire des projets, a minima régional, est évoqué. Il permettrait une recherche multicritères telle qu'il est possible de le faire sur CREAFOR (<http://creafor.gip-ecofor.org/>). **L'ensemble de ces éléments se retrouve dans le tableau Excel annexe 1 joint à ce compte-rendu, avec les onglets : Projets, Communication.**

Recommandations :

- Inviter les participants de l'atelier à compléter/corriger ce tableau Excel.
- Définir les modalités et les moyens de suivi de cet inventaire au niveau régional.
- Concaténer et partager le tableau, avec les données produites dans chaque atelier.
- Faire des suggestions, en s'appuyant sur les conclusions des différents ateliers, pour assurer sa mise à jour dans la durée (moyens-modalités).

3. Propositions d'actions prioritaires

L'objectif de cette partie est d'identifier les besoins et actions prioritaires exprimés par les acteurs en matière de Recherche et Développement sur la thématique « Forêt, changement climatique et innovation ». L'état des lieux présenté aux participants, et les compléments apportés en séance, ont permis d'évoquer divers thèmes d'actions sans toutefois définir de priorités.

Selon les participants, le changement climatique est une problématique forestière transversale qui ne peut pas être traitée de manière indépendante. Elle doit être associée aux enjeux principaux qui demeurent la dynamisation de la gestion forestière, la mobilisation de bois et la réduction du morcellement.

Il apparaît ainsi important aux participants de travailler dès à présent à une déclinaison opérationnelle des PRFB dans l'élaboration des nouveaux SRGS intégrant l'ensemble de ces enjeux forestiers.

Aussi, il semble que ce ne sont pas les forestiers qui s'intéressent le plus au changement climatique. On constate que les interrogations viennent très souvent du grand public. Des actions générales de sensibilisation des différents acteurs à ces problématiques via le concept de forêt école pourraient répondre à ces attentes et améliorer leur implication, notamment celle des acteurs de l'aval de la filière.

Le CRPF annonce la mise en place avec d'autres partenaires d'un réseau forestier régional constitué de placettes d'expérimentation dont un des thèmes traite du changement climatique. De plus, ces régions semblent être limitées dans le choix des essences et provenances adaptées au changement climatique. Il serait justement nécessaire de développer davantage ce réseau de placettes avec un protocole expérimental commun aux deux régions. Il est rappelé que ce type de réseau s'inscrit dans le temps long (cf. Reinforce).

Le secteur ligérien est très cité comme région fortement impactée par le changement climatique. A l'instar de l'étude du climat menée en Pays de la Loire, une étude de l'évolution du climat sur les 30-40 dernières années pourrait être réalisée en Bretagne.

Aussi, un exercice de prospective permettrait d'étudier différents scénarios d'évolutions des forêts régionales (cf Prospective menée par AFORCE).

Importance de travailler également sur les aspects d'atténuation (stockage de carbone, ...)

De manière plus générale, les risques ont été abordés notamment à travers les risques sanitaires (puceron lanigère, maladie des bandes rouges, ...) et les risques de manque d'eau à l'avenir.

Recommandations

- Inviter les participants de l'atelier à compléter/corriger ce tableau Excel.
- Définir les modalités et les moyens de suivi de cet inventaire au niveau régional.
- Concaténer et partager le tableau, avec les données produites dans chaque atelier.

4. Leviers, freins et recommandations

L'objectif de cette partie est d'identifier les leviers et freins à la mise en œuvre de ces actions et définir des recommandations qui pourraient favoriser leur émergence.

4.1. Freins et leviers

Selon les participants les problématiques liées au changement climatique sont transversales et doivent être adressées via les enjeux principaux de dynamisation de la gestion forestière et réduction du morcellement du foncier forestier.

On note la volonté des régions d'être davantage impliquées dans des projets de R&D, malgré l'éloignement ressentie des organismes de recherche et leur faible participation à cet atelier.

Aussi, on déplore le manque d'implication des acteurs de la transformation sur les questions d'avenir de la ressource par rapport au changement climatique. Il serait utile de solliciter le relais des interprofessions dans cette animation et sensibilisation de l'aval de la filière.

4.2. Mettre en place une coordination spécifique sur cette thématique

Certains participants ont exprimé le besoin d'une coordination régionale constituée de représentants de l'ensemble de la filière, faisant le lien avec tous les acteurs de la région. Les moyens et le fonctionnement de cette coordination sont laissés à l'initiative régionale.

Cette animation régionale permettrait de :

- suivre et partager les informations ;
- centraliser et rendre accessible les documents relatifs aux colloques et autres réunions d'information ;
- centraliser et organiser les informations générales relatives aux projets et initiatives de manière à pouvoir suivre facilement qui fait quoi et comment avec a minima une personne référente.

5. Comment poursuivre ?

Cette partie propose les modalités et l'organisation pratique qui permettraient de mettre en œuvre les recommandations exprimées collectivement lors de cet atelier.

5.1. Quelle réponse aux appels à projets de GO à venir?

S'il semble que le dispositif du PEI soit très probablement renouvelé à la prochaine programmation avec un budget plus important, il est précisé qu'il se peut que la part du budget allouée au secteur forestier soit réduite si celle-ci n'est pas consommée. La démarche d'animation du PEI vient un peu tardivement pour la Bretagne. Quant à la région Pays de la Loire, il n'est pas prévu d'ouvrir la mesure à la forêt. Les acteurs forestiers sont donc vivement encouragés à défendre leurs problématiques forestières afin qu'elles soient pleinement intégrées dans les prochains PDR.

5.2. Un tableau est joint en annexe 1, permettant d'avoir une première vision synthétique de mise en œuvre, pour aboutir à des groupes opérationnels du PEI.

Ce tableau sera consolidé et enrichi au fil des ateliers, ce qui permettra à l'ensemble des acteurs régionaux d'avoir une vision partagée des recommandations, puis de dégager d'éventuelles lignes de force communes et des spécificités.

5.3. Les participants soulignent le fait qu'il faudrait envisager un dispositif d'animation pérenne de coopération et d'échanges national/interrégional sur ce thème « Forêt, changement climatique et innovation » (cette série d'ateliers et la mission financée par le MAA, étant destinée seulement à lancer une telle dynamique).

Ce dispositif aurait pour objectif :

- d'organiser 1 à 2 fois par an des ateliers interrégionaux de suivi des recommandations et des actions éventuelles qui leur sont liées (par thématique, par type d'actions ... à réfléchir).
- d'assurer la mise à jour des divers outils et tableaux de bord évoqués lors de l'atelier.
- d'organiser de façon concertée, et en tirant parti des spécificités des régions, le lancement et le financement des projets jugés prioritaires, (notamment les groupes opérationnels du PEI).

Lors d'un atelier précédent, il a été imaginé qu'une Région pilote puisse trouver des moyens pour faire vivre un tel dispositif, en lien avec le groupe « forêt » animé par les Régions de France (qui assurerait la cohérence interrégionale du dispositif) et avec le RMT AFORCE (qui assurerait l'articulation entre ce niveau interrégional et le niveau national).

5.4. Par ailleurs, dans le cadre des missions qui lui sont confiées, et de son actuel périmètre d'actions et de moyens, le RMT AFORCE peut proposer les actions suivantes pour servir ces recommandations :

L'ensemble des projets recensés dans le tableau pourra être intégré dans la base de données CREAFOR accessible en ligne : <http://creafor.gip-ecofor.org> . Il s'agit d'un site d'information sur les activités de recherche portant sur l'adaptation des forêts au changement climatique.

La création sur le site du Réseau AFORCE d'une section dédiée à cette expertise nationale sur la thématique « Filière forêt-bois, changement climatique et innovation » qui mettra à disposition l'ensemble des documents produits lors des ateliers d'échange interrégionaux. Une page régionale pourra être développée pour reprendre spécifiquement les compte rendu et recommandations.

Liste des annexes au présent compte rendu

- Annexe 1. : Tableau Excel synthétique (sur la base des données présentées issues de l'enquête préalable et des échanges lors de l'atelier) reprenant les projets, documents cadres, événements et actions prioritaires en lien avec la thématique.
- Diaporamas présentés en salle
 - Annexe 2. : Présentation de la mission d'expertise par Benjamin Chapelet, CNPF-IDF
 - Annexe 3. : Présentation du réseau du RMT AFORCE par Céline Perrier, CNPF-IDF
 - Annexe 4. : Changement climatique et forêt régionale par Patrick Blanchard, CRPF
 - Annexe 5. : Retours du questionnaire préalable et état de la mobilisation en région par Benjamin Chapelet, CNPF-IDF
 - Annexe 6. : Breizh Forêt Bois par Gildas Prevost, ABIBOIS
 - Annexe 7. : GO Sylviconnect du PEI par Gildas Prevost, ABIBOIS
- Dossier distribué en salle aux participants
 - Annexe 8. : Liste des contacts et participants
 - Annexe 9. : Invitation à l'atelier d'échange régional
 - Annexe 10. : Programme de l'atelier d'échange régional
 - Annexe 11. : Livret sur le PEI AGRI
 - Annexe 12. : Schéma général du PEI AGRI
 - Annexe 13. : Situation du PEI AGRI pour le secteur forestier
 - Annexe 14. : Note sur les propositions du collectif PEI pour le secteur forestier
 - Annexe 15. : Plaquette du RMT AFORCE
- Annexe 16. : Synthèse des évaluations de l'atelier.